



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE SPORTIVE (COUPES ET CHAMPIONNATS)

Réunion du : **26 NOVEMBRE 2025**
à : **10H00 (consultation par voie électronique)**

Présidence : **M. PREVOT David**

Présents : **Mrs BUFFA Jean-Michel, EL BARDAOUI Farid, PIGEARD Didier et SOUKOUNA Diafara**

Assiste : **M. SEIGNEURET Vincent**

Approbation du Procès-verbal du 18/11/2025

Aucune remarque n'étant formulée, le Procès-verbal est validé.

FORFAIT

**DU 22 NOVEMBRE 2025
COUPES D'EURE-ET-LOIR U18
DAMMARIE FOOT BOIS GUESLIN (1) / BREZOLLES (1)**

Match non joué,

La Commission :

Jugeant sur le fond et en première instance,

Considérant que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue Centre-Val de Loire et de ses Districts dispose que « *tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétitions de la Ligue ou du District concerné, par courriel, avant le vendredi 12h00 pour une rencontre ayant lieu le week-end [...]* »,

Considérant que l'article 24.4 des Règlements Généraux de la Ligue Centre-Val de Loire et de ses Districts dispose que « *si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1, l'indemnité à la Ligue ou au District concerné est doublée [...]* »,

Considérant la FMI sur laquelle est indiquée : « *Match non joué : absence de l'équipe de l'équipe visiteuse* »,

Par ces motifs :

Décide de donner match perdu par forfait à BREZOLLES (3/0 et Eliminé) pour en reporter le bénéfice à DAMMARIE (3/0 et 3 Qualifié), en application de l'article 6.1.f des RG de la Ligue Centre-Val de Loire et de ses Districts,

Considérant les tarifs applicables au titre de la saison 2025/2026

Inflige une amende de 38€ à BREZOLLES (1^{er} Forfait)

**DU 22 NOVEMBRE 2025
U15 D3 POULE A
VILEMEUX (1) / CHÉRISY (1)**
Match non joué,

La Commission :

Jugeant sur le fond et en première instance,

Considérant que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue Centre-Val de Loire et de ses Districts dispose que « *tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétitions de la Ligue ou du District concerné, par courriel, avant le vendredi 12h00 pour une rencontre ayant lieu le week-end [...]* »,

Considérant que l'article 24.4 des Règlements Généraux de la Ligue Centre-Val de Loire et de ses Districts dispose que « *si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1, l'indemnité à la Ligue ou au District concerné est doublée [...]* »,

Considérant le mail de VILLEMEUX (transfert d'un mail de CHERISY) indiquant que CHÉRISY déclarait forfait pour cette rencontre,

Par ces motifs :

Décide de donner match perdu par forfait à CHÉRISY (3/0 et -1 point) pour en reporter le bénéfice à VILLEMEUX (3/0 et 3 points), en application de l'article 6.1.f des RG de la Ligue Centre-Val de Loire et de ses Districts,

Considérant les tarifs applicables au titre de la saison 2025/2026

Inflige une amende de 76€ (38€ x 2) à CHÉRISY (2^{ème} Forfait)

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE (FMI)

La Commission :

Après vérification du fichier de la transmission des « Feuille de match », il s'avère que les clubs ne respectant pas la transmission de la Feuille de match encourrent une amende,

Considérant que l'article 11.2 des Règlement Généraux de la Ligue et ses Districts dispose que « La feuille de match informatisée doit être clôturée et transmise à l'issue de la rencontre et au plus tard : Pour les rencontres se déroulant le samedi : avant le dimanche 12h. Pour les rencontres se déroulant le dimanche : avant le dimanche 24h. Dans tous les autres cas, le délai est fixé au plus tard le lendemain de la rencontre à 12h. »

Considérant que l'article 11.3 des Règlement Généraux de la Ligue et ses Districts dispose que « Si les obligations mentionnées aux alinéas 1 et 2 ne sont pas respectées, il sera appliqué une amende dont le montant est défini dans les tarifs fixés par la Ligue ou le District concerné pour la saison en cours, rubrique "Amendes". »

Considérant que l'article 12.4 et 5 des Règlement Généraux de la Ligue et ses Districts dispose que « Le club recevant doit saisir le résultat inscrit sur la feuille de match avant le dimanche 20h. » et « Le club recevant la fait parvenir, au secrétariat de la Ligue ou au secrétariat du District concerné : - Par courrier électronique en scannant la feuille de match originale (recto-verso). (En ce qui concerne la Ligue obligatoirement le lundi avant 12h) - Par pli postal, dans les 24 heures après la rencontre, En cas

de réserve ou de réclamation, la Commission concernée pourra réclamer la feuille de match originale par pli postal. »

Considérant que l'article 12.6 des Règlement Généraux de la Ligue et ses Districts dispose que « Si les obligations mentionnées aux alinéas 4 et 5 ne sont pas respectées, il sera appliquée une amende dont le montant est défini dans les tarifs fixés par la Ligue ou le District concerné pour la saison en cours, rubrique "Amendes". »

Par ces motifs :

Infige une amende de 20 € au club de :

- ✓ **Lucé Amicale** pour le match U15 D3 Poule B du 15.11.2025 (FMI le 23.11.2025 à 12h30)
- ✓ **Lucé Amicale** pour le match U11 Niveau 3 Poule G du 15.11.2025 (Feuille de match papier transmise le 20.11.2025 à 16h36)

MATCH ARRÊTÉ

Suite au terrible évènement survenu le Dimanche 23 Novembre 2025 sur le terrain de Mainvilliers, la Commission Sportive apporte tout son soutien au club d'Ymonville pour traverser cette douloureuse épreuve.

Le match sera reprogrammé ultérieurement. La date apparaitra dans la liste des matchs reportés en fin de procès-verbal.

MATCHS ARRÊTÉS (Conditions météorologiques)

Les matchs ci-dessous ont été arrêtés en raison des conditions météorologiques.

La date de report apparaitra dans la liste des matchs reportés en fin de procès-verbal.

D1 CS Form :

Châteauneuf (1) / U.S. Pontoise (1)

D3 Poule C :

Cloyes-Droué (1) / U.S. Vallée du Loir (2)

MATCHS NON JOUÉS (Conditions météorologiques)

Les matchs ci-dessous ont été non joués pour cause de terrain impraticable.

La date de report apparaitra dans la liste des matchs reportés en fin de procès-verbal.

Vétérans 1^{ère} Division :

Courville (1) / Luisant (1)

Vétérans 2^{ème} Division :

Châteauneuf (1) / Angerville (1)

Nogent le Rotrou (1) / Villemeux (1)

D4 Poule C :

Le Gault St-Denis (2) / Thiron-Gardais (1)

U.S Pontoise (2) / FC Les Bords de l'Eure (2)

D2 Poule A :

Villemeux (1) / Chérisy (1)

D2 Poule B :

FC Les Bords de l'Eure (1) / Auneau (1)

D3 Poule B :

Courville (2) / Bailleau le Pin (1)

AS Rechèvres (1) / Lucé Ouest (2)

D3 Poule C :

Alluyes (1) / Donnemain (1)

Seniors F à 8 :

Amilly (1) / Châteauneuf (1)

DÉCLARATIONS DE TOURNOIS

➤ **U.S. VALLEE DU LOIR**

Demande d'homologation de leurs tournois Futsal les 2, 3 et 4 Janvier 2026

- Vendredi 2 Janvier : Catégories Vétérans et Loisirs
- Samedi 3 Janvier : Catégories U7, U9, U11 & U17
- Dimanche 4 Janvier : Catégories U13, U15, U18F-Seniors F

Considérant les documents fournis (règlements), la commission donne son autorisation pour l'organisation de cette manifestation.

➤ **THIRON-GARD AIS**

Demande d'homologation de leur tournoi Seniors Futsal le 19 Décembre 2025

Considérant les documents fournis (règlements), la commission donne son autorisation pour l'organisation de cette manifestation.

➤ **NOGENT LE ROI**

Demande d'homologation de leurs tournois Futsal les 10 et 11 Janvier 2026

- Samedi 10 Janvier : Catégories U11 & U13
- Dimanche 11 Janvier : Catégories U9 & U15

Considérant les documents fournis (règlements), la commission donne son autorisation pour l'organisation de cette manifestation.

➤ **LUCÉ OUEST**

Demande d'homologation de leur tournoi U9 du 1^{er} Mai 2025

Considérant les documents fournis (règlements), la commission donne son autorisation pour l'organisation de cette manifestation.

REPORTS DE MATCH

(Suite aux Arrêtés Municipaux ou terrains impraticables)

Vétérans 1^{ère} Division :

Bû-Abondant (1) / Nogent le Phaye (1)
Dreux A. Port (1) / Amilly (1)
Courville (1) / Luisant (1)
Mainvilliers (1) / Ymonville (1)

- Reporté au Dimanche 11 Janvier
- Reporté au Dimanche 18 Janvier
- Reporté au Dimanche 18 Janvier
- A définir entre clubs

Vétérans 2^{ème} Division :

Tremblay les Villages (1) / Béville le Comte (1)
Châteauneuf en Thymerais (1) / Angerville (1)
Nogent le Rotrou (1) / Villemey (1)

- Reporté au Dimanche 18 Janvier
- Reporté au Dimanche 18 Janvier
- Reporté au Dimanche 18 Janvier

Vétérans 3^{ème} Division :

Jouy St-Prest (1) / Aunay sous Auneau (1)
AS Oriels (1) / Bû-Abondant (2)

- Reporté au Dimanche 18 Janvier
- Reporté au Dimanche 18 Janvier

Départemental 1 :

Lèves (1) / Brezolles (1)
Châteauneuf (1) / U.S. Pontoise (1)

- Reporté au Samedi 31 Janvier
- Reporté au Samedi 31 Janvier

Départemental 2 Poule A :

Villemey (1) / Chérisy (1)
FC Rémois (1) / Mainvilliers (3)

- Reporté au Dimanche 1^{er} Février
- Reporté au Dimanche 11 Janvier

Départemental 2 Poule B :

Illiers (1) / Courville (1)
FC Les Bords de l'Eure (1) / Auneau (1)

- Reporté au Dimanche 11 Janvier
- Reporté au Dimanche 11 Janvier

Départemental 3 Poule A :

Dreux ACSF (2) / Dreux A. Port (1)
Anet (1) / Bû-Abondant (1)

- Reporté au Dimanche 11 Janvier
- Reporté au Dimanche 11 Janvier

Départemental 3 Poule B :

Courville (2) / Bailleau le Pin (1)

- Reporté au Dimanche 11 Janvier

Départemental 3 Poule C :

Alluyes (1) / Donnemain (1)
Cloyes-Droué (1) / U.S. Vallée du Loir (1)

- Reporté au Dimanche 1^{er} Février
- Reporté au Samedi 31 Janvier

Départemental 4 Poule B :

Sours (2) / Jouy St-Prest (1)
Angerville (1) / Ymonville (3)

→ Reporté au Dimanche 11 janvier
→ Reporté au Dimanche 11 Janvier

Départemental 4 Poule C :

Le Gault St-Denis (2) / Thiron-Gardais (1)
U.S. Pontoise (2) / FC Les Bords de l'Eure (2)

→ Reporté au Dimanche 11 janvier
→ Reporté au Dimanche 11 janvier

Seniors F à 8 :

Amilly (1) / Châteauneuf en Thymerais (1)
Ent. Nog-Bev-Sours (1) / Nogent le Rotrou (1)

→ Reporté au Dimanche 1^{er} Février
→ Reporté au Dimanche 1^{er} Février

U17 D2 :

Ent. ESB-Ymonville (1) / Voves (1)

→ Reporté au Samedi 20 Décembre

Coupe d'Eure-et-Loir U18 :

Ent. Lèves-Clévilliers (1) / Ent. USP-USCD (1)
Ent. Ymonville-ESB (1) / Amicale de Lucé (1)
Ent. Béville-Sours (1) / Anet (1)

→ Reporté au Samedi 13 Décembre
→ Reporté au Samedi 10 Janvier
→ Reporté au Samedi 10 Janvier

Coupe d'Eure-et-Loir U15 :

Senonches (1) / Brezolles (1)
Ent. Béville-Aunay (1) / Châteauneuf en Thymerais (1)
Ymonville (1) / Auneau (1)
Ent. Illiers-Thiron (1) / St-Georges (1)

→ Reporté au Samedi 10 Janvier
→ Reporté au Samedi 10 Janvier
→ Reporté au Samedi 10 Janvier
→ Reporté au Samedi 10 Janvier

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel auprès du Bureau du Comité de Direction dans les conditions de forme et de délai prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

David PREVOT

Le Président

Vincent SEIGNEURET

Le Secrétaire de séance

Fin de réunion à 19h45